

JA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET.N° 85-121 du 5 Avril 1985

chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN,
Ministre Délégué auprès du Président de la
République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité
Publique et de l'Administration Territoriale,
de l'intérim du Camarade Didier
DASSI, Ministre de la Justice, Chargé de
l'Inspection des Entreprises Publiques et
Semi-Publiques pour compter du 4 Avril 1985.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la
Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois
Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent,

D E C R E T E :

Article 1er. Pour compter du 4 Avril 1985, le Camarade Edouard ZODEHOUGAN,
Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Inté-
rieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale est
chargé de l'intérim du Ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection
des Entreprises Publiques et Semi-Publiques pendant l'absence du Camarade
Didier DASSI.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 5 Avril 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 6 MISPAT-MJIEPSP
6 Autres Ministères 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-Gde
Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 4.